

Charte éthique d'Enerplan pour la promotion des technologies d'énergie solaire en France

S'appuyant sur des valeurs partagées que sont :

- Le développement durable et ses 3 axes : environnement, économie, social,
- Une saine concurrence et l'intégrité des acteurs économiques et sociaux,
- L'inter professionnalisme et la solidarité entre les acteurs de la branche solaire,
- Le dialogue et la collaboration avec les institutions françaises, européennes et internationales, concernées par l'énergie solaire
- La promotion et la défense de l'intérêt général de la branche solaire,
- L'égalité (1 membre = 1 voix) et l'indépendance dans la gouvernance démocratique de l'association.

L'association Enerplan décline ses valeurs partagées en engagements pour ses membres :

- **Engagements de compétence :**
 - Employer du personnel formé et qualifié pour la réalisation des équipements et services proposés. Exercer sa profession sur la base de compétences techniques éprouvées et acquises par la formation initiale et continue
- **Engagements envers le client (produits et services) :**
 - Produire/proposer des produits et des services solaires, qui respectent la réglementation, les normes et les exigences de qualité/performance en vigueur,
 - Présenter honnêtement les capacités de performances et le potentiel d'économies d'énergie des produits et services solaires, dans le respect des règles de calcul reconnues par la profession,
 - Se refuser le recours à toute publicité ou référence mensongère,
 - Offrir des garanties claires, compréhensibles qui respectent la réglementation applicable. Veiller à la bonne application de ces garanties par ses partenaires professionnels,
 - Protéger la santé et la sécurité des acteurs et des consommateurs dans la conception et la fourniture des produits et des services solaires,
 - Prendre en compte les suggestions et les plaintes et réclamations des clients.
- **Engagement envers la profession :**
 - Respecter et faire respecter par ses partenaires, les valeurs partagées de l'association et les engagements qui s'appliquent aux membres,
 - Inscrire son action dans une dynamique collective pour un développement pérenne de l'utilisation de l'énergie solaire en France,
 - Se refuser à dénigrer les produits et services des membres de l'association, ainsi que les délibérations prises par les instances délibératives de l'association,
 - Respecter le devoir de confidentialité quand il est requis.



Monsieur Thierry Mueth
Président d'Enerplan.

Membre actif: